

n°104 / Avril 2021



Village forestier de la Brie



Nouvelle rubrique « Richesses cachées »





Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leur nom, consultez cette présentation, elle vous servira de guide :

Maire

Tony SALVAGGIO

1^{er} adjointe

Catherine TOURNUT - Finances - Personnel

Adjoints

Bruno BERTHINEAU - Voirie et réseaux divers

Corinne GABILLARD - Action sociale

Axel JEAN - Scolaire - Jeunesse

Déborah THOMAS - Animation - Vie associative

Conseillers Délégués

Claude MACLE - Travaux

Catherine MACÉ - Ressources humaines

André LEFRANÇOIS - Cadre de vie

Marie-Anne PINTO - Culture - Communication

Denis THOUVENOT - Environnement

Conseillers Municipaux

Monia SAKOUHI - Action sociale

Régis GOSSELIN - Jeunesse et sports

Adeline GREGIS - Commerces - Entreprises

Farid GAUTIER - Urbanisme

Rita KHANFOUR - Scolaire

François BENAVENTE - Urbanisme

Daphné MARTIN - Communication

Jimmy POLPRE - Commerces - entreprises

03 | Edito

05 | Vie municipale

- 5 Vaccination à Pontcarré, le 16 mars 2021
- 6 Suivi du déploiement de la fibre à Pontcarré
- 7 Zoom sur le PLU : Plan Local d'Urbanisme
- 8 Rétrospective travaux

10 | Environnement

- 10 Embellissement des bassins

12 | Vie municipale

- 12 Avec moi, lors d'une journée d'école
- 14 Vacances d'hiver au centre de loisirs
- 16 Astronomie au cœur de Pontcarré !
- 17 Les « Ateliers Philo » avec l'école élémentaire
- 18 Atelier auto-réparation-vélo avec la maison des mobilités
- 19 Le CCAS, un outil au cœur des solidarités
- 20 À quand la prochaine Bourse... ?
- 20 La doyenne de Pontcarré

21 | Vie associative

- 21 Distribution des œufs aux enfants
- 21 Amitié Nature toujours en marche

22 | Echos d'éco.

- 22 Eurolitex

24 | Richesses cachées

- 24 Les richesses cachées de Pontcarré
- 25 Pontcarré ou Pont-Carré ?

26 | Vie municipale

- 26 Quoi de neuf sur le site internet & les réseaux sociaux ?
- 27 Comptes-rendus des réunions du conseil municipal
- 27 Élections départementales et régionales

28 | Informations

Bulletin municipal de Pontcarré

tiré à 1100 exemplaires

Avril 2021

ISSN : en cours

Directeur de la publication : Tony Salvaggio

Rédactrices en chef : Catherine Macé et Daphné Martin

Rédaction : les élus et le personnel communal

Maquette et PAO : Ateliers ACCAP

Impression : Chauvat-Bertau

Crédits photos : les élus et le personnel communal

Freepik.com et Adobestock.cm



20 ans à votre service !

Madame, Monsieur,

J'espère qu'au cours de cette année 2021, chacun pourra retrouver un peu plus d'insouciance et de plaisir du partage.

Pour moi, 2021 représente une année particulière. En effet, cette année fête les vingt ans de ma première élection comme maire. Vous m'avez confié la gestion de notre commune et renouvelé votre confiance tout au long de ces années.

Vous m'avez permis, avec les équipes qui m'ont accompagné, de préparer notre avenir et réaliser nos projets. Nous avons pu au cours de ces années grâce à votre soutien aller de l'avant en investissant régulièrement tout en respectant nos moyens financiers et obtenir les aides auxquelles nous pouvions prétendre. Je souhaite profiter de ce deuxième bulletin de l'année pour présenter, notamment aux nouveaux habitants, le chemin que nous avons parcouru pour qu'il fasse « bon vivre à Pontcarré ». Certains de ces projets ont demandé des années de préparation en amont et nous continuons à travailler pour notre futur.

Voici une rétrospective non exhaustive des principales réalisations effectuées au cours de ces années :

- 2001** Rénovation totale de la Bibliothèque.
- 2002** Programme de rénovation de l'éclairage public.
Acquisition du terrain face au tennis.
- 2003** Aménagement de la voirie aux entrées de la ville, rue de la Gare et rue de la Planchette.
Aboutissement de la négociation pour la création d'un passage souterrain sous la RD 471, au niveau de la route des Princes.
Création du terrain de sport et de football.
- 2004** Rénovation de l'accueil Mairie et de la Salle du Conseil.
Lancement du programme de rénovation des réseaux d'assainissement principaux de la commune.
Création d'une halte-garderie pré et post scolaire et d'activités de loisirs pour les enfants.
- 2006** Début du chantier de la Maison des Associations et de la Culture et du nouveau dojo, ouverture aux associations et inauguration en 2007.



- 2008** Création et ouverture d'un espace jeunes et du centre de loisirs municipal.
- 2009** Lancement du programme de rénovation totale de l'intérieur de l'église Saint-Roch.

2010 Extension du groupe scolaire avec création de nouvelles classes et agrandissement du restaurant scolaire.



2011 Création de l'aire de jeux, Place Brantôme et alentours.

2012 Rénovation du parvis et du jardin de l'église.

2013 Création du centre technique municipal dans la zone d'activités.



2014 Mise en place d'économiseur d'énergie sur l'ensemble de l'éclairage public.

Rénovation des courts de tennis.

2015 Rénovation totale de l'intérieur du groupe scolaire primaire.

2016 Rénovation totale de l'intérieur du groupe scolaire maternelle.

2017 Création d'une aire multi-jeux (handball, basket, foot)

2018 Création d'un espace cinéraire et d'un jardin du souvenir au cimetière.

2019 Construction du nouveau gymnase

Mise en route du réservoir de 500 m³ permettant de sécuriser la distribution d'eau potable et la défense incendie.

2020 Ouverture de notre gymnase.



Cette liste n'est pas faite pour s'auto congratuler, mais afin que chacun, anciens et nouveaux habitants, puisse se rendre compte du chemin parcouru.

Je remercie les différentes équipes qui m'ont aidé à faire aboutir ces projets au service de tous.

Nous continuerons à travailler et développer de nouveaux services et installations, en sachant respecter nos possibilités financières et en priorisant nos réels besoins. Malgré les conditions sanitaires défavorables, les élus et le personnel communal ne se découragent pas et continuent à vous proposer des événements pour faire vivre et animer Pontcarré. Vous allez pouvoir le découvrir dans ce bulletin.

Je vous remercie encore de votre confiance renouvelée tout au long de ces années et vous assure de mon dévouement pour notre commune et ses habitants.

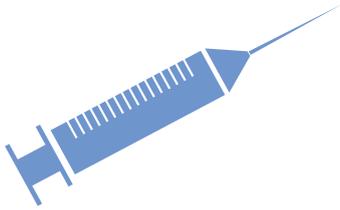
Je souhaite que cette année nous apporte rapidement une liberté retrouvée afin de pouvoir organiser une grande fête municipale où nous pourrions de nouveau débattre et échanger tous ensemble en profitant de notre beau village.

Dans l'attente de vous retrouver rapidement, continuez à prendre soin de vous.

Cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tony Salvaggio'.

Tony Salvaggio
Maire de Pontcarré



Vaccination à Pontcarré, le 16 mars 2021

Covid +75 ans

Monsieur le Maire et la municipalité ont organisé un centre de vaccination temporaire à la Maison des Associations, en coopération avec le centre de vaccination du TOTEM de Lagny et dans le cadre du projet «Aller vers».

Ce projet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé 77 (CPTS Liens Santé 77) a été initié par Madame Lisa KABBAJ, Coordinatrice CPTS Liens Santé 77, Madame Émilie MATTHIEU Co-pilote Projet «Aller vers» et a pu être mis en place grâce au docteur Hervé THOMAS (SOS Médecins) et à Mesdames Sophie HENRY (Infirmière à Pontcarré) et Nadine RANDHAWA (infirmière à Lagny sur Marne).

Ce centre de vaccination temporaire s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans. Un gros travail de logistique a été effectué à la fois pour contacter toutes les personnes concernées, établir un planning de rendez-vous et aménager les salles de la Maison des Associations pour répondre aux exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Des élus et du personnel communal, notamment le personnel d'animation et le personnel des services techniques, ont été mobilisés pour organiser cette séance de vaccination dans les meilleures conditions possibles.

Après être passés à l'accueil où ils étaient reçus par Catherine TOURNUT, première adjointe au maire, les patients étaient orientés dans une salle d'attente puis conduits auprès du médecin et des infirmières pour procéder à l'examen du questionnaire médical et à la vaccination.

Ensuite, ils étaient reçus dans une autre salle par une autre élue, Catherine Macé, qui leur a fixé comme prochain rendez-vous le 13 avril pour la seconde injection. Les personnes vaccinées restaient dans cette salle une quinzaine de minutes afin de vérifier si d'éventuels problèmes d'allergie ou autres se posaient. Soixante personnes ont été vaccinées dans l'après-midi avec le vaccin Pfizer.

Faisant suite à cette première séance de vaccination, une quinzaine d'habitants de plus de 75 ans a pu se rendre dans le centre de vaccination à Lagny sur Marne pour réaliser cette première injection. La municipalité a joué le rôle de facilitateur dans la prise des rendez-vous.

La population restante, âgée de plus de 75 ans, soit a déjà été vaccinée ou est en cours de vaccination, soit ne souhaite pas être vaccinée.

Cette opération a été accueillie très positivement par la population concernée.



Catherine
MACÉ



Catherine
TOURNUT

Suivi du déploiement de la fibre à Pontcarré

Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté :

- en quoi consistait le déploiement de la fibre,
- qui est le commanditaire des travaux, la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire,
- quelle société opère les travaux dans nos rues : Axians, sous-traitant de la société Covage

Point sur les travaux à fin février

Les techniciens travaillaient au niveau des chambres de raccordement et installaient les Points de Branchement Optique (PBO) dans nos rues.



Une majeure partie de l'installation à Pontcarré se fait en utilisant les fourreaux souterrains existants, comme vous avez pu le voir par exemple dans les rues de La Ferrandière. Les câbles de la fibre sont installés et tirés d'une trappe à l'autre, le long des rues. Ces câbles sont ensuite branchés sur les PBO. Tout n'est pas terminé à ce jour.

Pour une autre partie de Pontcarré, les connexions se feront en aérien. Ceci n'est pas encore commencé.



Les travaux sont maintenant suspendus

En décembre 2020, SFR FttH, filiale d'Altice Europe, a racheté la société Covage. Il semble que la suspension des travaux dans notre commune fait suite à ce rachat. Ceci n'a malheureusement pas fait l'objet d'une communication envers notre municipalité.

La fibre est une attente majeure de nombreux habitants pour remplacer un réseau ADSL dont le débit moyen est insuffisant, d'autant plus en ces temps de recours important au télétravail et à l'éducation scolaire en distanciel. Conscient de cela, le maire n'a cessé de suivre et de relancer les différents interlocuteurs afin d'obtenir une information fiable. Ce n'est toujours pas le cas lors de la mise sous presse de cet article.

Nous continuerons à vous informer sur le site internet, les réseaux sociaux et dans les prochains bulletins.



Daphné
MARTIN

Pour aller plus loin : L'espace dédié à l'aménagement numérique sur le portail départemental : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/amenagement-numerique>

Site du syndicat mixte Seine-et-Marne numérique et la documentation téléchargeable : <http://www.seine-et-marne-numerique.fr/>

<http://www.seine-et-marne-numerique.fr/Documentation/Feuillets-d-information>
<http://www.seine-et-marne-numerique.fr/Documentation/Documentation-diverse>

Site du délégataire Covage :

<https://www.covage.com/fibre/la-fibre-pour-les-particuliers/>

Zoom sur le PLU : Plan Local d'Urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.



Quel est son rôle dans la préparation de vos travaux ?

Tous les travaux extérieurs et constructions nouvelles doivent faire l'objet d'une autorisation avant de commencer les travaux ou la construction. Il est prudent d'attendre la réponse avant d'acheter les matériaux.

Selon le projet, vous devrez faire une demande de Permis de Construire (PC) ou une Déclaration Préalable de travaux (DP). Vous devez vous reporter au PLU de notre commune, afin d'envisager les possibilités du projet et préparer votre dossier.

Retrouvez les documents concernant notre commune sur le site internet de la mairie > page Urbanisme
<https://www.mairiepontcarre.net/environnement/urbanisme/> ;

Pour constituer votre dossier :

- Je recherche dans quelle zone sont localisés les travaux envisagés : zone urbaine, zone à urbaniser, zone forestière ou zone agricole.
- Je recherche dans le PLU les dispositions applicables à la zone dont je dépends : hauteur, couleur, matériaux, ...
- J'établis mon projet suivant les dispositions applicables définies par le PLU.
- Je remplis le document CERFA correspondant.
- Je joins les plans nécessaires à l'instruction de mon projet.
- Je signe le document CERFA (attention deux cases à signer)
- Je dépose mon dossier à la mairie.

La Mairie traite votre dossier

Votre dossier est enregistré et un numéro unique lui est attribué, de type

DP 077 374 20 XXXXX

Déclaration Préalable Département Commune Année N° de dossier

Votre dossier est ensuite transmis à Marne et Gondoire pour être étudié.

La Communauté d'Agglomération étudie votre dossier

L'étude technique consiste à vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur sur le territoire : elle est confiée au service Urbanisme de Marne et Gondoire, appelé service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols.

Ce service propose un projet d'arrêté d'acceptation ou de refus, transmis à la municipalité.

La Mairie vous répond

Le Maire signe l'arrêté : cette compétence du maire est conservée. La décision est ensuite notifiée au demandeur.

Le délai d'instruction de votre dossier est de :

- un mois pour une Déclaration Préalable,
- trois mois pour un Permis de Construire.

Si vous ne recevez pas de courrier de nos services dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non-opposition à votre demande. Cela signifie que vous pouvez commencer vos travaux !

Dans le prochain bulletin, nous détaillerons le cheminement de la Déclaration Préalable.



François
BENAVENTE

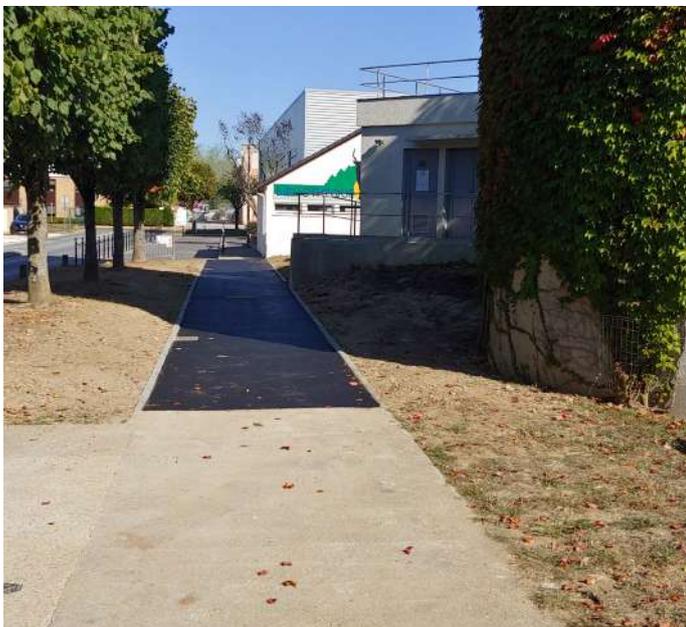


Farid
GAUTIER

Rétrospective travaux

Clôture de l'école (Grande Rue)

À l'occasion des vacances scolaires de l'été 2020, la commune a souhaité réaliser la réfection complète de la clôture et de la végétation qui se trouvait en limite séparative du groupe scolaire Louis MAZET et de l'allée des tilleuls de la Grande Rue. Les thuyas, progressivement atteints par un champignon parasite, ont donc été arrachés pour laisser la place à une haie de persistants (Eleagnus panachés, Lauriers, Photinias...) dotée d'un dispositif d'arrosage automatique utilisable en période de sécheresse. La mise en œuvre de moyens mécaniques à cette occasion a également permis de remplacer la clôture souple vieillissante par un grillage rigide aussi esthétique que sécurisant.



Trottoir aux abords du château d'eau (allée du stade)

Avec le concours du SMAEP (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de l'Ouest Briard) qui avait entrepris des travaux d'amélioration par la restauration de la bache de secours aux abords de notre château d'eau, le trottoir qui longe ce dernier jusqu'à l'école Louis Mazet a été entièrement rénové en septembre dernier.



Travaux du passage de l'école

Le chemin qui relie la salle des fêtes à l'école Louis Mazet, en longeant la cour de la maternelle, a fait l'objet de travaux de réfection. Ce sujet avait été discuté lors des conseils des écoles via la demande formulée par les délégués des parents d'élèves. L'ancien revêtement dégradé et propice à la boue et aux flaques d'eau a fait peau neuve durant les vacances scolaires de février. Profitant de cette période de moindre fréquentation pour limiter la gêne envers les usagers, la commune a fait procéder à la dépose du grillage de protection pour jeux de balles désormais sans objet.



Après avoir été élargie, dotée de bordures neuves et goudronnée, cette voie piétonne très passante aux horaires de fonctionnement du groupe scolaire permet désormais de se croiser sans encombre, même en poussette sur sa majeure partie, et à pied sec. L'esthétique de cette zone se verra à nouveau améliorée dans le futur, lorsque les conditions seront réunies pour procéder à la démolition de l'ancien dojo.



Gymnase

Étapes finales du parement du gymnase : l'engazonnement en Novembre et la signalétique en Février



Bruno
BERTHINEAU



Claude
MACLE



Jimmy
POLPRE

Embellissement des bassins

La Place Brantôme et son bassin : un lieu d'agrément et d'échanges contribuant au Bien Vivre à Pontcarré

Notre attention à favoriser un cadre de vie agréable sur la commune nous conduit à de nouveaux aménagements mais également à maintenir en état ou à rénover des lieux marquants déjà en place sur le territoire de notre commune.

C'est le cas du bassin situé place Brantôme, endroit fréquenté tout au long de l'année mais encore davantage dès les beaux jours, pour le plaisir de tous, petits et grands, venus voir évoluer les canards ou simplement se détendre dans un cadre aquatique apaisant.

Comme toute installation, pour maintenir son caractère attractif, nous devons l'entretenir et parfois la rénover pour tenir compte de l'expansion de la végétation devenue envahissante ou vieillissante, et de l'attrait du public qui évolue au fil des générations.

C'est le projet qui est conduit pour le bassin Brantôme depuis plusieurs années et qui se poursuit actuellement.

Nous avons commencé par la **réfection des berges** fragilisées par le mauvais état des planches de retenue ainsi que par la **consolidation du petit îlot** miné par le passage de rats et ragondins. Profitant de ce chantier, nous avons éradiqué la touffe des grands bambous devenue trop envahissante et contribuant à la détérioration des berges. Ces travaux ont été menés par la municipalité, ce qui n'est plus le cas pour la suite du projet.

En effet, notre commune ayant rejoint la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, l'entretien des deux bassins est maintenant de leur responsabilité, comme toutes les mares situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

C'est donc avec Marne et Gondoire que la sécurisation du Bassin a été renforcée par le **remplacement du grillage** il y a deux ans. Maintenant, nous abordons la **rénovation paysagère du pourtour du**





bassin. L'objectif est de mettre en place des arbustes et végétaux qui apportent un agrément visuel tout au long des saisons, mais aussi qui permettent de fournir un abri pour nos canards en facilitant leurs nichées; et également qui soit propice à favoriser la biodiversité en attirant oiseaux et insectes.

Ce devrait être aussi une vitrine pour chacun d'entre nous sur la qualité des arbustes que nous pouvons mettre en place sur nos propriétés car le souhait est de privilégier les essences locales ne nécessitant qu'un entretien modéré. Dans cet embellissement, l'aspect éducatif sur le monde de la nature auprès des plus jeunes aura sa place.

Une première étape vient d'être mise en œuvre par les services de Marne et Gondoire (voir plan), des coupes d'arbres et enlèvements d'arbustes ont eu lieu en février et maintenant, comme vous avez pu le constater, de nouvelles plantations sont en place

Des compléments seront apportés à cette première phase avec le **curage du bassin** planifié par Marne et Gondoire. Cette réalisation dépendra de l'engagement budgétaire de Marne et Gondoire au cours des prochaines années, compte tenu du coût élevé d'une telle opération de désembouage. Cela concernera également le bassin Iris de France.

Et le PETIT BASSIN (bassin Iris de France) ?

Si l'attention se porte en premier lieu sur le grand bassin Place Brantôme en raison de sa localisation et de sa fréquentation, le bassin Iris de France, situé rue de l'Étrier, n'est pas pour autant écarté des projets, bien au contraire.

En accord avec les services de Marne et Gondoire, également en charge de ce bassin, nous souhaitons traiter son environnement différemment de celui du bassin Brantôme. Une large perspective ne sera pas recherchée, mais une végétation plus spontanée sera conservée pour maintenir un caractère plus intime et naturel où les canards pourront s'ébattre dans ce lieu restreint sous la bienveillante protection des riverains.

Une intervention a déjà eu lieu il y a deux ans pour remettre en état les arbres et arbustes entourant le bassin. La prochaine étape, prévue au cours des prochains mois, sera le **remplacement du grillage** par une clôture du modèle identique à celui du bassin Brantôme, sur les côtés Nord et Est (côté parking). La clôture sera reculée pour donner plus d'espaces aux volatiles.

Notre commune vient d'ailleurs de faire procéder à l'abattage des arbres anciens situés en limite Nord de la placette, afin d'agrandir cet espace et également de satisfaire la demande de riverains qui ont à pâtir de l'ombrage important de ces arbres devenus trop volumineux.

L'étape suivante sera liée aux engagements budgétaires de Marne et Gondoire car il s'agira du **désenvasement** comme pour le Bassin Brantôme. Après cette opération, la **remise en état de la protection des berges** pourra être réalisée.



André
LEFRANÇOIS

Avec moi, lors d'une journée d'école

Services
Animation, ATSEM
& Restauration

Entre les temps d'apprentissage du matin et de l'après-midi, les temps périscolaires (matin, méridien et soir) sont entièrement gérés par la commune. Zoom sur ces interludes qui rythment la vie d'un écolier.



Bonjour,

Je vais à l'école élémentaire Louis Mazet et ma sœur à l'école maternelle juste à côté. Nos parents nous demandent régulièrement comment se passent nos journées : qui s'occupe de nous ? Quelles sont nos activités ? ... mais c'est notre secret. Hi hi hi, si vous promettez de ne rien leur dire, nous allons tout vous raconter !

Le matin, Papa et Maman travaillent de bonne heure, ils nous déposent donc à l'accueil périscolaire qui est ouvert dès 7 heures quand les animateurs nous accueillent.



Les animatrices et animateurs

L'équipe de neuf animateurs est composée de Kevin Thierry, Amina Nobia, Mylène Marques, Isabelle Dubray, Julie Besserer, Candé Gutierrez, Alexandre De Almeida, Emy Durmord, Marion Padoly encadrée par Charlotte Chevrel, la responsable du service Enfance Jeunesse.



La mission d'un animateur périscolaire est de prendre en charge les enfants de 3 à 12 ans en leur proposant des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et sportives. Sa journée est découpée en trois temps d'intervention possibles : le matin de 7h à 8h20, lors de la pause méridienne de 11h30 à 13h20 et/ou le soir de 16h30 à 19h.

Toute l'équipe est unanime « Comment ne pas apprécier ce métier ? Il est diversifié, aucune journée ne ressemble à une autre, nous en apprenons tous les jours avec les enfants ! C'est un vrai bonheur de voir les enfants grandir et évoluer. »

Ensuite, pendant que j'apprends à l'école élémentaire avec ma maîtresse ou mon maître, Ma sœur est accueillie à l'école maternelle par sa maîtresse accompagnée d'une ATSEM.

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Elles sont trois : Jennifer Coudreau, Sandra Louvet, Catherine Besnard.

Sur le temps scolaire, les ATSEM accompagnent l'action de la maîtresse et contribuent à ce que la journée se passe dans les meilleures conditions possibles. Elles veillent ainsi à assurer la sécurité et l'hygiène des enfants, les encadrent pendant la pause méridienne, les surveillent pendant la sieste et apportent aussi leur aide sur la préparation et l'animation de nombreuses activités (peinture, collage...). Les ATSEM ont également en charge la remise en propreté des locaux et du matériel.

Sandra et Jennifer regrettent de moins être auprès des enfants en raison du protocole sanitaire mis en place, mais estiment que « C'est un beau métier, enrichissant, nous voyons évoluer les enfants, nous les aidons à devenir autonomes. »



*À 11h30, je commence à avoir faim, et cela tombe bien parce que nous allons manger à la cantine ! Enfin, ma sœur, comme tous les enfants de maternelle, ira à la cantine en premier. Puis, ce sera mon tour comme tous les enfants de l'école élémentaire.
Nous, nous jouons, d'abord !*

Le personnel de restauration

Il y a trois "Dames de la cantine" comme disent les enfants : Célia De Almeida, Annabella Tavares De Almeida, Amina Bello.

Leur mission est de réceptionner les repas fournis par le prestataire Amor Cuisine et de remettre en température les préparations culinaires, démarche appelée liaison froide. Elles s'attachent à présenter les plats dans le respect de l'art culinaire et assurent le service du repas en collaboration avec les ATSEM et les animateurs. Elles appliquent les consignes dans le cadre d'un Projet d'accueil Individualisé (PAI) pour les enfants souffrant d'intolérances alimentaires, notamment. Avec le protocole sanitaire, la mise en place des couverts prend beaucoup plus de temps et de place pour respecter la distanciation sociale.

Célia est responsable de la restauration scolaire : elle dirige, anime et coordonne le service. Elle participe à la commission des menus : elle peut ainsi mettre en avant ce que les enfants préfèrent ou détestent, dans le respect de l'équilibre des repas.



Annabella, Amina et Célia sont unanimes : « Le bien-être de l'enfant est notre principale préoccupation. »

Après le repas et la pause méridienne, je repars en classe pendant que ma sœur ira faire une sieste.

À 16h30, des copains et copines rentrent à la maison. Avec ma sœur, nous allons à l'accueil périscolaire pour participer à des activités, faire un coloriage ou un bricolage ou simplement ... ne rien faire !



Catherine
MACE

Vacances d'hiver au centre de loisirs



Derrière les masques, une équipe "Enfance Jeunesse et Sport de Pontcarré" au service de tous les enfants de la maternelle, de l'élémentaire et pour les adolescents.



Charlotte CHEVREL
Responsable Service
Enfance - Jeunesse et Sport



Kevin THIERRY
Responsable Espace jeunes



Mylène MARQUES
Responsable élémentaire



Isabelle DRUBAY
Responsable maternelle



Amina NOBIA
Animatrice enfance
Référente maternelle



Julie BESSERER
Animatrice enfance
Devoirs surveillés



Marion PADOLY
Animatrice enfance



Candé GUTIERREZ
Animatrice enfance



Alexandre DE ALMEIDA
Animateur enfance - jeunesse et sport
Apprenti DEPEJPS
coordinateur de projet

Ces vacances d'hiver, nous nous sommes dit pourquoi ne pas partir à Rio de Janeiro sous le soleil, au rythme de la samba des couleurs et de l'ambiance festive que nous adorons tous.

Carnaval oblige, masqués sans mauvais jeu de mots, les enfants et l'équipe d'animation se sont initiés aux arts du cirque, ses spectacles, ses cascades et sans oublier les gags et facéties de nos amis les clowns du spectacle. « Clochettes et Maracas » sont venus nous rendre visite.



De retour en France, après un franc succès de notre carnaval, et de nos nouveaux talents repérés, nous avons été approchés par plusieurs chaînes de télévision françaises pour pouvoir participer à leurs émissions phares telles que :

- **District Z** : Nous avons relevé le défi du professeur Z sur la semaine entière en réussissant avec succès les épreuves les plus difficiles.

- **Top chef** : réalisation d'un délicieux gâteau au chocolat fait maison et décoré par nos apprentis pâtisseries.



- **Lego master** : Autour du jeu de construction Lego, il s'agissait de fabriquer seul ou collectivement des constructions en laissant place à l'imagination des enfants et en coopérant sur un temps long afin d'exposer et de présenter la réalisation à ses copains.



- **The Voice kids** : les enfants ont pu exprimer leur talent pour le chant et nous montrer qu'ils étaient la nouvelle génération de chanteurs qui allaient débarquer prochainement dans nos playlists.

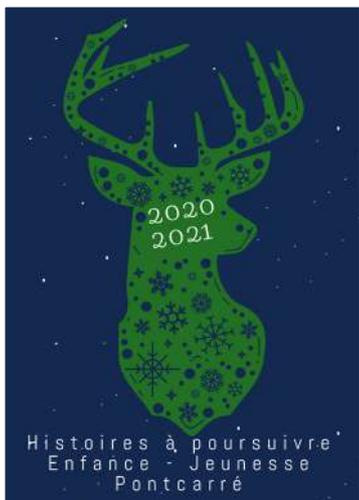


Les Mercredis musicaux des élémentaires

Après notre grande réussite à The Voice, nous avons décidé de poursuivre cette aventure musicale avec un producteur reconnu Akpo alias « Texvor » de Fast Music.

Akpo est un professionnel de la musique venu à Pontcarré avec son matériel nous aider à composer notre chanson de A à Z : création de l'instrumentale, écriture des paroles et réalisation des images pour ... notre clip.

Nous savons que vous êtes impatients de découvrir notre tube de l'été, bientôt en diffusion sur le site de la mairie de Pontcarré, alors restez connectés !



Des nouvelles de l'histoire de Finéas, des musées, des œuvres et une disparition ...

Dans le prolongement de l'histoire du roi Finéas initiée dans le dernier bulletin, les aventures de ce roi voyageur poursuit son épopée avec les jeunes pontcarréens cette fois dans l'exploration des musées et des œuvres d'art.

Cela ne remplace assurément pas des visites réelles (sorties que chacun attend avec impatience) mais cela continue de nourrir l'imagination des enfants.

Il se murmure qu'une célèbre toile de peinture pourrait avoir disparu, enquête à suivre dans le prochain numéro.

Astronomie au cœur de Pontcarré !

Nous avons été contacté par les associations F-HOU, Vigie-Ciel et SAF pour participer au projet ASTRE. Ce projet a pour objectif de partager la démarche scientifique avec les scolaires et le grand public. Le contexte proposé de l'astronomie, et plus particulièrement le lien entre les événements sur Terre et les observations des planètes et des étoiles, permet d'assurer l'intérêt de tous et de toutes.

Notre commune a répondu positivement et avec un grand intérêt à cette proposition. **Pontcarré fait partie des 4 communes retenues en Île-de-France** qui soutiennent ce projet à travers la mise en place d'un événement au mois de mai ou juin 2021, sous réserve des conditions imposées par la crise du COVID-19.

Deux jours seront prévus une journée scolaire et une journée grand public : nous vous informerons par le flash, le site internet et les réseaux sociaux (facebook), lors de l'ouverture des inscriptions.

Le parcours dure une, deux ou trois heures. Six ateliers indépendants seront organisés et répartis en 3 thèmes indépendants (2 ateliers par thème) : Planétaire, Météorite et Exoplanète.

Météorite : Les participants vont reconnaître une météorite et travailleront sur des critères d'identification. Ils vont observer et reproduire (à la main dans du sable ou avec une application) des cratères d'impact de météorite sur le sol de la Terre ou de la Lune.

Exoplanète : Les participants vont apprendre à détecter la présence d'une exoplanète en orbite autour d'une étoile (qui n'est pas le Soleil) et à la retrouver dans un champ d'étoiles. Ils utiliseront une maquette pour reproduire et comprendre la technique d'observation utilisée par les chercheurs. Cette technique utilise la baisse de luminosité de l'étoile observée lorsque la planète passe entre l'étoile et l'observateur (transit).

Planétaire : Les participants vont reproduire la danse des planètes, découvrir les objets du Système Solaire, Soleil, planète, astéroïde et comète et découvrir ainsi l'origine des étoiles filantes. Ils vont aussi retrouver la première relation de Képler qui décrit la forme des orbites des planètes.

Événement prévu au mois de mai ou juin 2021, sous réserve des conditions imposées par la crise du COVID-19. Nous vous informerons par le flash, le site internet et les réseaux sociaux (facebook), lors de l'ouverture des inscriptions.

The poster for the ASTRE event in Île-de-France features a central map of the region with a blue location pin on Pontcarré. The title 'ASTRE en Île-de-France' is at the top, with the tagline 'Vivre l'Astronomie de la Terre aux Étoiles' below it. The word 'PONTCARRÉ' is prominently displayed in red. Underneath, the text 'Observer - Manipuler - Expérimenter' is written. The poster is decorated with circular images of galaxies, a solar eclipse, a meteorite, a telescope, and a group of people. At the bottom left, it provides the venue: 'Salle des fêtes, 41 bis grande rue, 77135 Pontcarré' and the website 'https://www.mairiepontcarre.net/'. Logos for SAF, F-HOU, Vigie Ciel, and the Région Île-de-France are at the bottom right. A small note at the bottom right states 'Actes financés par la mairie, l'IMPAC et la Région Île-de-France'.



Les « Ateliers Philo » avec l'école élémentaire

Dans le précédent Bulletin, vous avez pu découvrir que les élèves de l'école élémentaire sont accueillis à la bibliothèque municipale hors des heures d'ouverture publique afin d'emprunter un livre et de participer à un « Atelier Philo ». Dans cet article, je vous propose d'en découvrir un peu plus sur ce que sont ces ateliers et sur ce que nous y faisons.

Que fait-on en « Atelier Philo » ? Comment se déroule une séance ?

On discute, on argumente, on réfléchit autour de thèmes variés, de notions dites philosophiques. Les enfants sont installés, soit en classe, soit à la bibliothèque en ligne ou en cercle. Le silence se fait et le thème du jour est donné, parfois sous forme d'une question. Je demande aux enfants de réagir par rapport à la thématique. Pour les plus jeunes, j'oriente directement le débat autour d'un premier questionnement. Les questions que je prépare et pose permettent d'aller plus loin, de rebondir sur ce qu'ils vont dire et de relancer l'échange. L'idée est de jongler entre le sens du débat et les questions préparées, parfois pour recentrer un peu le dialogue et pour essayer de les amener à réfléchir plus. Il peut arriver que certains thèmes ne soient pas du tout traités de la même manière d'une classe à l'autre ou qu'ils fassent un « flop » dans une classe et pas dans la suivante !



Atelier avec la classe de CP-CE1

Les hommes sont l'espèce dominante sur terre. Notre cerveau a évolué. On est intelligent et stupide à la fois. Mais cela ne nous donne pas tous les droits !

On n'a pas besoin de dire une chose si elle n'est ni **VRAIE**, ni **BONNE**, ni **UTILE**.

Une rumeur on ne sait pas si c'est vrai ou faux.

Dans la classe de CM1, les conclusions des ateliers sont affichées.

Un atelier dure entre 25 et 45 minutes et se termine par une petite conclusion qui reprend les principales idées échangées ainsi qu'une lecture la plupart du temps (album, fable, conte autour du thème).

Mais, ça sert à quoi ?

Durant ces ateliers, les enfants ont l'occasion d'échanger entre eux. Non seulement ils en apprennent plus par rapport au thème de la séance, mais l'exercice de l'atelier philo fait appel à d'autres compétences : l'écoute, la réflexion, l'argumentation. Les enfants doivent apprendre à donner leur opinion et respecter celle des autres, à oser parler mais aussi à conceptualiser, exercice qui n'est pas toujours simple car il demande d'aller au-delà des exemples concrets en réponse à une question. Nous essayons tant que possible de créer un espace sécurisé pour la parole de l'enfant, sans moqueries et en rappelant bien qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse... tant que l'on peut l'argumenter !

Quelques exemples de sujets ?

Les thématiques sont choisies en fonction des demandes des élèves, des enseignants ou selon mes suggestions. Quelques sujets vus dans l'année : les émotions, les rumeurs, le respect, la gentillesse, le chef, la beauté, la nature, le partage, penser...

Si l'on prend les émotions, après avoir essayé de définir ce qu'était une émotion et donné quelques exemples, les enfants ont pu argumenter sur l'utilité de ces dernières : « ça sert à s'exprimer sans les mots » dira un élève de CP. Ou encore, sur doit-on cacher une émotion : « C'est difficile quand l'émotion est trop forte » « des fois il faut la cacher quand on n'a pas envie de dire pourquoi on est triste par exemple ».

Pour la beauté chez les CM1 : « il y a la beauté intérieure et la beauté extérieure » « il faut se méfier des apparences » seront les conclusions de cette première partie de séance sur ce sujet.

Les sujets suscitent parfois de grands débats et les échanges sont souvent riches, les élèves ont beaucoup à nous apprendre eux aussi !

Que serait un monde sans respect ?
il n'y aurait pas la politesse, la terre
serait poltrée, personne se dirait
bonjour et au revoir.

Il y aurait que de la violence.

Un monde sans respect : productions écrites et partagées avec la classe de CE2-CM1

Quelques suggestions à retrouver à la bibliothèque :

Pour les adultes :

Philosopher et méditer avec les enfants, Frédéric Lenoir, édité chez Albin Michel

Pour les enfants ou avec les adultes :

La collection *Les goûters Philo*, Brigitte Labbé éditée chez Milan Jeunesse

La collection *Philo z'enfants*, Oscar Brenifier éditée chez Nathan

Les *Philo-fables*, Michel Piquemal éditées chez Albin Michel.



Claire RIOBÉ
Bibliothécaire

Le CCAS, un outil au cœur des solidarités

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif. Il dispose à ce titre de la personnalité juridique et constitue donc une personne morale de droit public **distinct de la commune**, lui conférant l'autonomie juridique. À savoir : un budget propre, voté par son Conseil d'administration.

Son Conseil d'administration présidé par le Maire, Tony Salvaggio, est constitué en nombre égal de :

- Membres élus au sein du Conseil municipal, Corinne Gabillard, Catherine Tournut, Catherine Macé, Claude Macle et Monia Sakouhi ;
- Membres désignés représentant les retraités et les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, et dans les associations «Femmes sans abri» et «SOS Violences femmes 77» et une personne qualifiée.

Les missions des CCAS sont définies de façon générique par le code de l'action sociale et des familles.

On distingue traditionnellement deux champs d'intervention des CCAS :

- L'aide sociale légale et ses missions obligatoires ;
- Les interventions dites « facultatives ».

Au titre de l'aide sociale légale, le CCAS oriente les personnes en difficulté vers les différents acteurs qui ont la compétence pour instruire les dossiers d'aide sociale.

En termes d'obligations légales cette fois, le CCAS doit :

- procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable dès lors qu'elles ont un lien avec la commune ;
- appliquer la politique sociale communale telle que décidée par les élus.

Ainsi, c'est principalement dans le cadre de l'action sociale dite « facultative » que s'exprime l'action sociale des communes. Le code de l'action sociale ouvre au CCAS



un champ des possibles extrêmement large : le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune ; il intervient sous forme de prestations en espèces ou en nature, remboursables ou non.

Les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà des seules personnes privées de ressources : personnes âgées et/ou handicapées, enfants, jeunes et adolescents (actions spécifiques).

Le budget prévisionnel (subventionné par la commune) voté par le Conseil d'administration sert à financer diverses actions sous conditions de résidence à Pontcarré comme :

1. Secours d'urgence (aide à la scolarité, aides financières...)
2. Allocation aux étudiants pontcarréens ayant obtenu leur bac et poursuivant leurs études
3. Allocation à tous les jeunes pontcarréens qui ont validé la formation complète et obtenu le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
4. Adhésion à des organismes tels que le Pôle Autonomie Territorial
5. Voyages organisés pour les anciens
6. Repas de Noël pour les anciens

Pour prendre rendez-vous
Téléphoner au **01 64 66 31 55**



Corinne
GABILLARD

Numéros utiles

La Maison Départementale des Solidarités de Roissy-en-Brie

Accueil téléphonique : 01 64 43 20 00

Permanences :

30 Rue de la Gare d'Emerainville

77680 Roissy-en-Brie

La Caisse d'Allocations Familiales

Accueil téléphonique : 09 69 37 32 30

Permanences :

du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

et de 14h00 à 16h30

23 rue de la Tour d'Auvergne

77185 Lognes

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine et Marne

Accueil téléphonique : 36 46

77605 Marne la Vallée Cedex 03

Pôle Autonomie Territorial

Accueil téléphonique : 01 60 31 52 80

33 Rue Henri Dunant

77400 Lagny-sur-Marne

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

Accueil téléphonique : 0 800 14 77 77

01 64 19 11 40

Permanences :

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

16 rue de l'aluminium

77176 Savigny-le-Temple

La Maison de la Justice et du Droit

Sur rendez-vous au : 01 60 37 27 60

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h

107 avenue de la république – Ferme Briard

77340 Pontault-Combault

mail : mjd.pontault-combault@agglo-pvm.fr

Mission Locale du Plateau de la Brie Pour les jeunes entre 16 et 25 ans

Sur rendez-vous au : 01 64 43 52 90

Ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

5, Avenue Henri Beaufort

77330 Ozoir-la-Ferrière

Vie municipale

À quand la prochaine Bourse... ?

Des manifestations prévues en 2020 ont été annulées en raison de la COVID 19. Cela a été le cas des 2 bourses aux livres et de la bourse aux jouets bien que cette dernière constitue une source non négligeable de revenus destinés à aider les familles en difficulté. Il n'était en effet pas envisageable de les organiser dans le respect des consignes sanitaires.

La situation étant incertaine en mars dernier, nous avons pris la décision d'annuler la bourse aux livres au profit de France Alzheimer qui devait se tenir le dimanche 28 mars 2021 à la salle des fêtes.

Nous espérons que la situation sanitaire va s'améliorer et que nous pourrions faire la prochaine bourse aux livres prévue le dimanche 27 juin 2021.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation et des décisions prises sur la commune pour protéger la population.

27 JUIN
Bourse aux livres
Salle des fêtes
Municipalité au profit de Gustave Roussy



GUSTAVE ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

27-28 NOVEMBRE
Bourse aux jouets
Salle des fêtes
Municipalité au profit des Restos du cœur



LES RESTAURANTS DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR



Corinne
GABILLARD

La doyenne de Pontcarré



101 ans

Joyeux anniversaire Madame !

M^{me} Jeanne Baudet, native d'une ville en Bretagne, est née le 16 mars 1920. Elle a emménagé à Pontcarré, il y a 43 ans, dans le tout nouveau lotissement de La Ferrandière. Son meilleur souvenir est d'ailleurs son arrivée dans le village; elle avait 58 ans.

Le maire lui a rendu visite, accompagné d'un nombre limité d'élus, pour lui offrir un bouquet de fleurs et des chocolats, en présence de sa fille et ses voisins les plus proches. Lui souhaiter un joyeux anniversaire fut l'occasion de marquer l'événement autour d'un verre de champagne : quelle joie de partager avec elle ces délicieux instants !

Vie associative

Distribution des œufs aux enfants

Cette année encore, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la course aux œufs le dimanche 4 avril.

Toutefois la Mairie et le Comité des Fêtes avaient à cœur de remplir le panier de nos enfants de jolis œufs gourmands. Nous avons distribué le **vendredi 2 avril matin** à chaque enfant un sachet avec à l'intérieur des gourmandises, un diplôme de chasseur d'œufs et un dessin à colorier.

Nous espérons vous retrouver très prochainement pour partager d'autres moments avec vous.



Amitié Nature toujours en marche

Avant

Les adhérents d'Amitié Nature se réunissaient une fois par trimestre, après leur randonnée, pour partager le beaujolais nouveau et la charcuterie. La galette des rois était un moment de plaisir. Une bonne tartiflette permettait de discuter et d'organiser la « Marche du Printemps ». Un week-end de trois jours à la Pentecôte en province nous dépaysait. Venait ensuite une balade, suivie de la découverte d'un lieu insolite, d'un musée ou d'un château. Cette journée, qui clôturait la saison de randonnées, était aussi l'occasion d'un bon dîner...mais c'était avant.

Maintenant

Nous avons la chance d'avoir un grand terrain de jeux : des chemins balisés, des sentiers, des bois, des forêts magnifiques. La nature avec le printemps qui arrive devient belle. Pourquoi ne pas en profiter? Oui il faut respecter quelques règles, marcher par groupe de six personnes au maximum, porter un masque à certains moments, plus de repas ensemble, mais nous marchons tous les mercredis après-midi, les jeudis après-midi et le samedi ou le dimanche. Nous gardons nos contacts, nos amis, par petits groupes et les échanges de coéquipiers se font pendant les randonnées.

Plus tard

Nous reprendrons nos cordiales rigolades autour d'un saucisson partagé en pique nique et trinquerons au plaisir du renouveau. Nous parlerons du prochain hébergement qui nous accueillera en Alsace ou en Normandie et nous choisirons ensemble notre randonnée de fin d'année et le restaurant pour clore la saison de marche. Il y a toujours un après...

Échos d'éco.



Eurolitex
Z.A de la Peupleraie
9 rue des Cours Neuves
7135 Pontcarré

www.eurolitex.fr

01 60 17 95 27

Contact :
eurolitex@eurolitex.fr

EUROLITEX est la société pontcaréenne qui nous a livré des masques en tissu blanc il y a un an, en avril 2020.

Vos élus vous les avaient distribués le 8 mai.

Pour rappel, à cette période, nous vivons le stress du premier confinement suite à la pandémie liée au virus COVID-19. Le confinement dure depuis déjà deux mois. Nous entrevoyons la fin du confinement mais il y a pénurie de masques en France. Le maire demande à Eurolitex s'ils peuvent réaliser une fabrication en grande quantité pour nos habitants. Eurolitex avait déjà adapté ses ateliers pour produire des masques à destination de ses clients. C'est avec un grand sens de la solidarité qu'elle répond à la requête de Tony Salvaggio. Malgré le soudain afflux de commandes de plusieurs autres villes, elle livrera notre village en priorité et nous l'en remercions.

L'activité principale d'Eurolitex est Tapissier Décorateur : c'est un spécialiste de la décoration d'intérieur. Créée en 1984, autour de Sabine Cattazzo, Roxane et Morgane Mollicone, il s'agit d'une reprise de l'affaire familiale autour de la vente de linge de maison. L'arrivée de Eurodisney marque le démarrage de l'activité de décoration : Eurolitex est choisie pour décorer les chambres de l'hôtel Newport Bay Club. C'est le début du succès que sa présence au salon Equip'hôtel ne dément pas ! M^{me} Mollicone devient d'abord habitante de notre village puis les ateliers déménagent de Champs-sur-Marne en 2012 à Pontcarré dans les locaux actuels de 800 m². Eurolitex emploie désormais 22 personnes.

Eurolitex réalise tout type de confection, avec pour particularité la recherche de l'exceptionnel, en proposant du sur-mesure à la finition soignée entièrement faite à la main.



Daphné
MARTIN



Sa palette de compétences comprend :

Les décors de fenêtre

rideaux, lambrequins, drapés, voilages, stores bateau, stores bouillonnés, stores américains, stores enrouleurs, embrasses,...

Les décors de lit

Couvre-lits matelassés, jetés de lits, coussins, plaids, chemins de lits, cache-sommiers, housses de tête de lit, housses de chaise...

La tapisserie

Restauration de tous styles de fauteuils et canapés : Voltaire, Louis XV, Empire... aux dernières tendances

La personnalisation de tissus

grâce à l'impression numérique.

Eurolitex travaille pour différents établissements, avec des prestations adaptées à tous les budgets :

- Bateaux de croisière
- Hôtellerie (Hôtels* aux Hôtels*****)
- Demeures résidentielles de Luxe
- Restaurants
- Magasins
- Résidences Seniors
- Résidences de Vacances
- Collectivités (écoles, collèges, lycées, salle des fêtes...)

Vous voulez en savoir plus ?
Visitez leur site internet !

www.eurolitex.fr



Richesses cachées

Les richesses cachées de Pontcarré

Chères pontcarréennes et chers pontcarréens,

Nous vous proposons cette nouvelle rubrique. Notre démarche est de conserver la mémoire de Pontcarré, de partager son identité et de garder la trace de ses racines culturelles et historiques. Il s'agit aussi de décrire tout ce qui constitue notre village forestier : sa forêt magnifique, ses animaux originaux, etc. Cette démarche se tourne résolument vers vous lorsqu'il s'agit d'histoire, d'identité et de culture sur notre beau village.

La littérature a su garder un bout d'histoire mais vous connaissez d'autres richesses cachées de Pontcarré. Êtes-vous prêts à embarquer avec nous dans ce voyage de reconstruction de l'histoire? Avez-vous envie de raconter les anecdotes que vous connaissez sur Pontcarré? Avez-vous de vieilles photos dans vos placards à nous montrer? Ce que vous connaissez et ce que vos parents, grands-parents vous ont transmis sur Pontcarré et son histoire nous intéresse !

Dans ce numéro, nous commençons par le nom de notre commune et son origine.

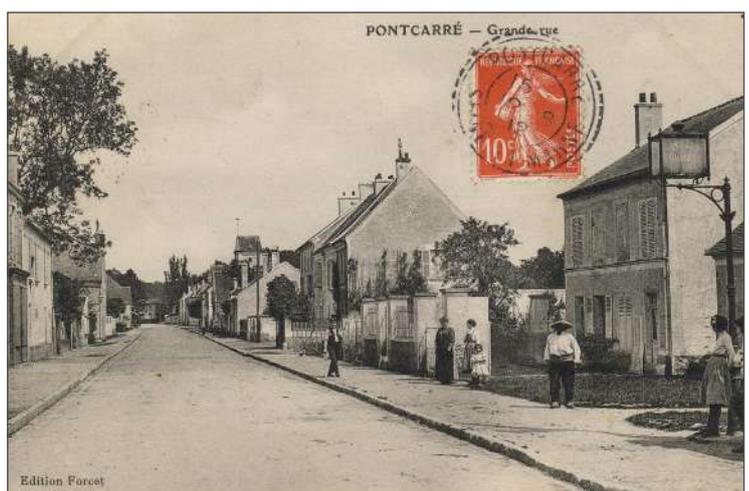
D'autres articles sont prévus dans cette série sur :

- L'origine de l'emblème
- Les explications du blason et les significations des armes existants
- L'origine des noms des rues de Pontcarré
- L'histoire du château de Ferrières en Brie
- L'histoire de l'église Saint Roch
- La mairie autrefois et aujourd'hui
- La faune de Pontcarré
- La flore de Pontcarré
- Le Morbras et son passage dans notre village, etc.

Contactez-nous pour co-construire avec nous l'identité de notre joli village par mail à richesses.pontcarre@gmail.com



Rita
KHANFOUR



Pontcarré ou Pont-Carré ?

Pontcarré, d'où vient ce nom ?

Pensez-vous que nous avons par le passé un pont dans notre village ?

Où était-il ?

Avait-il la forme d'un carré ?

Eh bien, c'est un peu difficile d'imaginer un pont "carré".

Dans cet article, nous vous proposons de revenir sur le nom de notre commune et d'en chercher l'origine.

Est-ce Pontcarré ou plutôt Pont-carré ?

Louis Michelin, auteur qui a publié six volumes (1829-1843) sur ses «Essais historiques, statistiques, chronologiques, littéraires, administratifs, etc., sur le département de Seine-et-Marne», décrit les communes de notre département (77). Dans l'un des volumes (1841) et pour parler de Pontcarré, se trouvent les propos suivants : "...en parlant de ce village, on se retrouve embarrassé parce qu'il est incertain comment écrire le nom et le prononcer".

Le nom de notre commune a questionné Michelin qui en a cherché l'origine. Il évoque que le nom de la localité est mentionné sous les formes Potus Quadratus puis Pons Quadratus. Il s'agit d'une altération du mot pot en pont ou pont du pot. Potus Quadratus vient du latin qui indique la forme d'un pont en pierre de taille. À Pontcarré, il y a bien un pont qui sert à l'écoulement des eaux pluviales enjambant le Morbras. Est-ce bien la description de la forme géométrique du Pont ? C'est très surprenant et étonnant d'imaginer un pont carré. Ou alors à l'époque les gens considéraient-ils que tout ce qui n'était pas rond était carré ? D'après l'abbé Leboeuf (1758), auteur qui a écrit sur l'histoire de la ville et tout le diocèse de Paris, ce pont a pris le nom de son auteur le maître ouvrier qui l'a construit, un dénommé Carré. Ce qui induit à le penser, selon Michelin, c'est que l'on voit vers Tournan dans la commune de Favières une ferme contenant le "Puits-carré". Or, s'il s'agit d'un puits, il est inouï qu'il s'en trouve de carré. Le puits carré a une margelle polygonale. Il est plus naturel de croire que celui qui le fit creuser s'appelait Carré.



Civray, son histoire, sa petite histoire

Voici les différentes formulations du nom conservées aux Archives Nationales :

Avant 1397 : « Potus Quadratus »

De 1397 à 1462 « Potquarré »

1499 « Pocarré »

1546 « Potcarré »

et depuis 1622 « Pontcarré »

Maintenant, vous savez donc que le nom de notre commune s'écrit Pont-Carré, se prononce pont plus loin carré et que Monsieur Carré avait un rôle important dans le nom de notre commune. Prenons le temps lors d'une balade en forêt de contempler ce pont et je dirai ces différents petits ponts qui servent à l'écoulement des eaux pluviales.



Rita
KHANFOUR

Retrouvez-nous dans le prochain numéro et toujours dans cette même rubrique « Richesses cachées » avec une autre facette de l'histoire et l'identité de notre joli village forestier.

Références bibliographiques :

Leboeuf J., (1758) « Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris Tome XV », sur books.google.fr (consulté le 14 février 2021)

Michelin, L. (1841). *Essais historiques et statistiques sur le département de Seine et Marne* (Vol. 6). sur books.google.fr (consulté le 14 février 2021)

Pouthé E. (1990), *Histoire de Pontcarré et la légende de Saint Roch*, édition soleil natal.

Pontcarré d'hier et d'aujourd'hui par l'association des amis de la bibliothèque municipale de Pontcarré, octobre 2007

Collection cartes postales J. P. Lavergne et mairie de Pontcarré



Vie municipale

Quoi de neuf sur le site internet & les réseaux sociaux ?

La municipalité communique avec vous :

1. via les actualités du site internet www.mairiepontcarre.net :

- les plus récentes sont présentées "A la une" dans le carrousel de la page d'accueil



- l'ensemble dans la page L'actualité de votre ville

VIE PRATIQUE
L'actualité de votre ville

NOUVEAU !

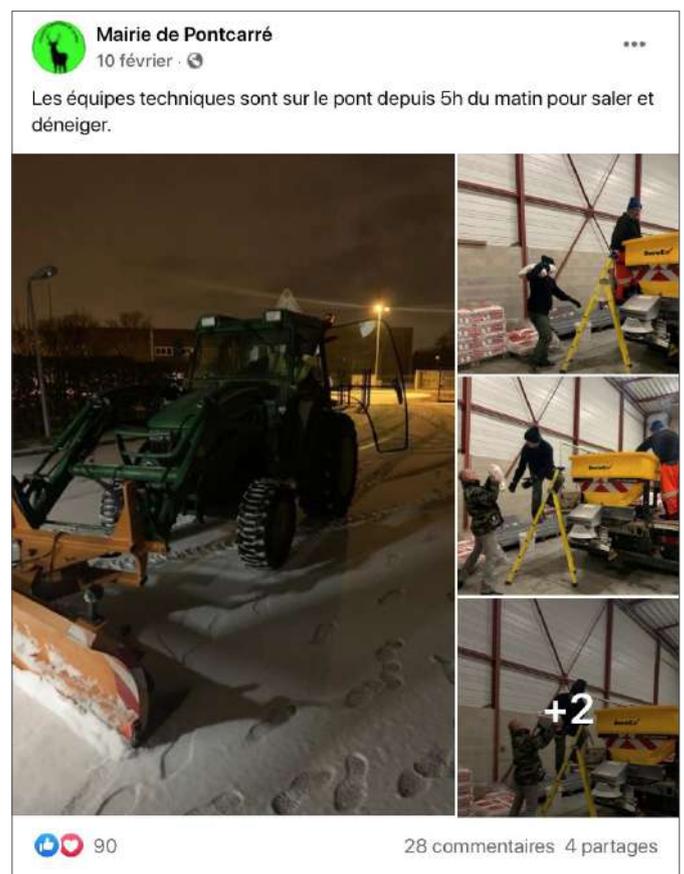
La page Social et CCAS est en ligne !
dans le menu Administration

Elle a été créée à partir de l'article du présent bulletin et sera mise à jour par le conseil d'administration du CCAS présidée par le maire, Tony Salvaggio :

- Corinne Gabillard, adjointe au maire
- Catherine Tournut, 1^{re} adjointe au maire
- Catherine Macé
- Claude Macle
- Monia Sakouhi

2. via Facebook 

L'actualité ayant eu le plus d'interaction : celle du 10 février




Daphné
MARTIN

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Séance
du 8 avril 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- le compte de gestion 2020
 - le compte administratif 2020
 - les résultats de l'exercice 2020
 - les taux d'imposition pour l'année 2021
 - le budget primitif 2021
 - l'attribution de subventions aux associations
 - la cotisation 2021 à l'Union des Maires de Seine et Marne
 - l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour l'année 2021
- l'indemnité d'occupation de la société ORANGE France pour l'année 2021
 - l'indemnité d'occupation de la société BOUYGUES pour l'année 2021
 - l'indemnité d'occupation de la société SFR pour l'année 2021
 - la révision annuelle du loyer de la poste
 - la présentation d'action au Contrat de Relance de Transition écologique (CRTE)
 - la convention relative à la réalisation de travaux dans le cadre d'un chantier initiative locale en partenariat avec Initiatives 77.

Élections départementales et régionales



ÉLECTIONS des 13 et 20 JUIN : départementales et régionales

Les élections départementales et régionales sont prévues les dimanche 13 et dimanche 20 juin 2021.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune de résidence **jusqu'au vendredi 7 mai 2021**.

Comment vous inscrire ?

- **inscription en ligne via le lien**
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- ou vous **présenter à la mairie** aux horaires d'ouverture habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi-Mardi-Jeudi : 9H00-12H00
Mercredi-Vendredi : 9H00-12H00 et 14H00-18H00
Samedi : 10H00-12H30

Informations

Gardons espoir avec notre calendrier des évènements 2021*

* sous réserve des dispositions liées au covid



RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h
Mercredi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 10h à 12h30

Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Accueil pré et post scolaire - Accueil de loisirs -
Temps cantine : 01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :
www.mairiepontcarre.net

• Horaires bibliothèque :

mercredi et samedi :

10h à 12h30
14h à 17h30

mardi, jeudi et
vendredi :

16h30 à 17h30

• Calendrier 2021 du passage des encombrants, chaque 3^e jeudi du mois :

jeudi 15 avril
jeudi 20 mai
jeudi 17 juin
jeudi 15 juillet
jeudi 19 août
jeudi 16 septembre